26

2e TRIMESTRE 2021

LA MAIRIE VOUS INFORME

+ d'infos :
sully-sur-loire.fr
Sully45 Événements
Téléchargez l'appli Sully

Sully mag

UN CABINET D'OPHTALMOLOGIE À SULLY

LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

LA POLICE MUNICIPALE À VOTRE SERVICE

SULLY PLAGE EST DE RETOUR

VILLE DE SULLY-SUR-LOIRE

L'ÉDITO DE JEAN-LUC RIGLET

L'apparition de l'été marque le début de la saison estivale… et quel plaisir de pouvoir se retrouver ensemble avec des libertés retrouvées. Sur les terrasses, au cinéma, dans les salles… chacun peut savourer ces moments de partage qui nous manquaient tant. Si nous pouvons nous réjouir de revivre plus normalement, il nous faut rester vigilant et profiter de ces jours meilleurs en toute sécurité !

Du 10 juillet au 8 août, je vous donne rendez-vous à Sully Plage, la destination incontournable de l'été ! Je suis très fier de pouvoir vous proposer de se retrouver de nouveau, toutes générations et classes socioprofessionnelles confondues, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Vous aurez l'opportunité de profiter des activités et animations gratuites et de passer 4 semaines de détente en famille et entre amis. Pour répondre aux exigences sanitaires et sécuritaires, Sully Plage aura lieu dans le Parc du Château.

Pour soutenir et animer notre centre-ville, nous lancerons également « Les terrasses de l'été » les 17 juillet et 14 août, un concept que vous pourrez découvrir au cours de votre lecture de ce Sully Mag.

Les Heures Historiques (les 21 et 22 août) et la Fête de la Sange (les 10, 11 et 12 septembre) viendront clôturer une saison estivale qui, j'en suis convaincu, aura tenu toutes ses promesses !

Concernant les réalisations, la construction de l'école du Hameau avance. Le maître d'ouvrage travaille actuellement avec le corps enseignant pour définir les besoins et le futur cahier des charges. Enfin, je suis très heureux de pouvoir vous annoncer officiellement l'installation d'un centre d'ophtalmologie à Sully qui profitera à tous ! Les coulisses et les détails dévoilés dans ce nouveau numéro de *Sully Mag*…

Je vous souhaite un bel été sullylois.
Bonne lecture et à très bientôt !

Jean-Luc Riglet, Maire de Sully-sur-Loire

SOMMAIRE

L'ÉDITO	2	LES HEURES HISTORIQUES	12
LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	3	LA FÊTE DE LA SANGE	13
LE CABINET D'OPHTALMOLOGIE	4	ENVIRONNEMENT	14-15
LA POLICE MUNICIPALE	6	COMMERCES	16
SOLIDARITÉS	8	VACCINATION	17
PROPRETÉ	9	SÉCURITÉ	18
SPORT	9	TRIBUNE LIBRE	19
SULLY PLAGE	10		

Sully Mag est une publication éditée par la commune de Sully-sur-Loire. Directeur de publication : Jean-Luc Riglet. Coordination : Patrick Hélaine, Baptiste Gatellet. Secrétariat de rédaction, conception, maquette : Cécile Richard, Éditions du Jeu de l'Oie, Tél. : 06 84 16 00 03.
Impression : Sully Impression. Tirage : 3 000 exemplaires. ISSN n° 0996-1488, dépôt légal à parution.

Mairie de Sully-sur-Loire, 3 place Maurice de Sully, 45600 Sully-sur-Loire | Tél. : 02 38 36 20 08 | www.sully-sur-loire.fr

LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE OUVRE SES PORTES

C'est au début du faubourg Saint François, sur le chemin du collège, que la Maison des Jeunes et de la Culture de Sully-sur-Loire vient d'ouvrir ses portes. Nous avons rencontré Touguiyi Savane, (prononcez « Tougué »), coordinatrice de la MJC.

La Maison des Jeunes et de la Culture

« Cette maison, mise à la disposition par la commune, est gérée par la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture, les célèbres MJC, explique Touguiyi. Destinée aux jeunes Sullylois de 11 à 17 ans, elle a pour ambition de devenir un lieu de rencontre et de création. »

Quelles animations allez-vous proposer ?

« Pour l'instant nous n'imposerons rien, poursuit Touguiyi. Nous sommes dans la phase d'accueil et d'écoute. Nous avons bien sûr un catalogue d'activités à proposer aux jeunes : ateliers musique et chant, cuisine, relooking de meubles… L'esprit de la MJC est d'accompagner les jeunes, non de les diriger. Nous posons un cadre social, nous les encadrons, mais notre objectif consiste à les laisser choisir leurs activités, à les mettre en situation de responsabilité et d'initiative. »

Ce n'est pas simple d'accueillir des adolescents…

« À la faveur de la crise sanitaire, ils ont été confinés, isolés sur leurs écrans encore plus que d'habitude. Notre objectif est de les ramener à une pratique sociale, aux échanges humains, à exercer leur créativité. »

Quel est votre premier objectif ?

« Réussir l'été, et faire en sorte que les jeunes se sentent ici chez eux. C'est pour cela que les premiers ateliers consisteront à aménager la MJC : nous avons récupéré beaucoup de meubles, nous les « relookerons » ensemble, nous les « customiserons » pour que les jeunes se les approprient. Une enseigne, une fresque murale… voici d'autres projets qu'ils peuvent prendre en main. Nous sommes à leur disposition. Pour être en phase avec leur rythme, nous envisageons soit des journées classiques, le matin et l'après-midi ; soit des journées qui commencent à 13 h et se terminent plus tard en soirée… Nous organiserons ensemble des soirées à thème.

Cet été, nous participerons aux sorties organisées pour les jeunes par la communauté de communes et par la ville. Et à Sully-Plage, bien sûr.

L'inscription annuelle n'est que de 5 € et donne accès à toutes les activités sur place. Une participation supplémentaire peut être demandée pour les sorties. »

Maison des Jeunes et de la Culture
13 rue du faubourg Saint François,
45600 Sully-sur-Loire
Courriel : mjcsully@frmjccentre.org
Mjc-Sullysurloire

Touguiyi Savane

SULLY VISION : UN CABINET D'OPHTALMOLOGIE S'INSTALLE À SULLY-SUR-LOIRE

En quelques années, la couverture médicale de nos territoires s'est nettement dégradée au profit des grandes métropoles, tant et si bien qu'il était désormais difficile pour les Sullylois d'obtenir un rendez-vous avec un ophtalmologiste. Le maire Jean-Luc Riglet a décidé de prendre ce problème à bras-le-corps et de faire reculer le désert médical. Faisant appel aux services de spécialistes de l'ophtalmologie, il offre à Sully-sur-Loire son propre pôle médical dernier cri dédié à la santé visuelle : Sully Vision.
Rencontre avec les coordinateurs en charge de ce projet : Benoît Tommasino, diplômé en études supérieures d'optométrie, et Dimitri Bouet, chef d'entreprise ayant une longue expertise des sciences et techniques optiques.

Messieurs, la commune de Sully-sur-Loire a fait appel à vous pour élaborer un projet clé en main. Pouvez-vous nous le décrire ?

Il est primordial de faire revenir les médecins au plus près de la population. Pour ce faire, il faut repenser la manière dont les soins sont dispensés. Sully Vision met à profit tout le faisceau de savoirs et de savoir-faire disponibles : secondé par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé qui assument les tâches annexes à la consultation proprement dite, le médecin est libre de se consacrer entièrement à son art. Conformément aux usages actuels des autorités de santé (HAS, ARS, CPAM), les orthoptistes peuvent prendre en charge un grand nombre d'actes auxiliaires. Le parcours de soins gagne ainsi en fluidité, en précision et en efficacité.

Le Dr Le Van dans ses anciens locaux

Nous avons également mis l'accent sur la qualité et la performance des appareils qui équipent l'établissement, car nous pensons que les patients doivent bénéficier des formidables avancées technologiques de notre époque.

Concrètement, que pourra-t-on faire à Sully Vision ?

Sully Vision est un cabinet médical libéral dirigé par le Dr Thierry Le Van, médecin ophtalmologiste, dans lequel toutes les pathologies oculaires pourront être diagnostiquées, traitées et suivies. L'établissement est capable de réaliser un très grand nombre d'examens : réfraction, tonométrie, champs visuels, tomographie de cohérence optique, topographie, dépistage d'anomalies de la perception chromatique, etc. Des créneaux seront exclusivement dédiés au dépistage de la rétinopathie diabétique. Le Dr Myriam Maleama, ophtalmologiste et chirurgienne à Oréliance, interviendra régulièrement sur le site. Mme Semra Ozdemir, orthoptiste diplômée de la Faculté Descartes de Paris, secondera le Dr Le Van, et mènera à bien les bilans visuels et les rééducations selon les protocoles en vigueur. D'autres professionnels de santé renforceront l'équipe selon les besoins et les domaines d'expertises concernés.

SULLY VISION

Quels ont été les éléments déterminants qui ont convaincu le Dr Le Van à s'installer à Sully-sur-Loire ?

La municipalité et son maire Jean-Luc Riglet n'ont pas hésité à s'investir, matériellement et humainement, dans ce projet ambitieux, et à munir Sully d'un pôle de vision doté des dernières technologies. La commune s'est chargée de trouver des locaux parfaitement adaptés, d'une surface d'environ 400 m², et s'est engagée à réaliser les travaux nécessaires pour qu'ils répondent aux nouvelles normes d'isolation, de confort et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les services techniques municipaux sont actuellement à l'œuvre : une partie du cabinet pourra ouvrir début juillet, et le parking est en cours de réalisation.

Comment procéder pour prendre rendez-vous ?

Sully Vision sera pourvu d'un secrétariat dédié, de manière que les patients aient un interlocuteur capable d'évaluer leurs besoins et de leur attribuer un rendez-vous adapté à leur situation. Il sera également possible de prendre rendez-vous par internet sur Doctolib en recherchant « Sully Vision ».

Sully Vision,
2 route de Petit Pont, 45600 Sully-sur-Loire
Rendez-vous par téléphone au 02 46 71 03 36
ou sur doctolib.fr

Le cabinet Sully Vision

Semra Ozdemir, orthoptiste

SULLY VISION RECRUTE

Afin d'étoffer son équipe, Sully Vision recherche :
- un(e) secrétaire médical(e) (formation assurée en interne).
- deux aides à la consultation (licence d'optométrie + formation assurée en interne).

Pour postuler, merci d'envoyer CV et lettre de motivation par courriel :
sullyvision45@gmail.com

LA POLICE MUNICIPALE, UN SERVICE DE PROXIMITÉ

En 2020, le service de police municipale a pris une nouvelle dimension, passant d'un effectif de deux à cinq agents : c'est la preuve que la municipalité met en œuvre les moyens nécessaires pour offrir un véritable service de Police de proximité à la population.
Entretien avec Philippe Kerleaux, responsable du service de police municipale de Sully-sur-Loire.

Philippe Kerleaux, quelles sont les missions confiées à la police municipale ?

Le policier municipal – homme ou femme – exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques : il applique et assure le respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire d'intervention. Il établit une relation de proximité avec la population.

Quelles sont vos priorités ?

En premier lieu, la salubrité publique. Monsieur le Maire nous a demandé d'être particulièrement intransigeants sur les dépôts d'immondices. Nous surveillons le territoire avec une présence régulière sur le terrain et, lorsque c'est nécessaire, avec les caméras de vidéoprotection. Lorsque l'auteur est identifié, le dépôt sauvage est immédiatement verbalisé : qu'il s'agisse d'un sac-poubelle, d'un mégot, d'un chewing-gum ou d'un masque, il en coûte 135 euros au contrevenant. Il est dommage que certains administrés se livrent à des incivilités permanentes.

Les questions d'environnement sont au centre de votre action.

Oui, nous sommes très vigilants sur ce point. Le brûlage des déchets verts est interdit, il faut le savoir. Récemment, nous sommes intervenus sur une pollution : une vidange de voiture sur la voie publique ! Dans ce cas-là nous sommes intraitables et verbalisons immédiatement.
Nous rencontrons également des problèmes de voitures tampons ou épaves sur tout le secteur de la commune. Pour supprimer ce phénomène qui prend une ampleur, nous venons de signer une convention fourrière avec le garage local Plotton.

« Nous sommes intransigeants sur les dépôts d'immondices. »

Vous connaissez tout le monde à Sully ?

C'est notre objectif. Monsieur le Maire souhaite que nous soyons au plus près des administrés pour connaître leurs besoins, leurs soucis, et pour informer la municipalité de tous les problèmes. Il est très attentif à chacun et nous demande d'assurer une présence bienveillante auprès de tous. Ainsi, nous travaillons avec nos collègues du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour rendre visite aux personnes âgées éloignées du centre-ville, nous assurer qu'elles n'ont besoin de rien, les rassurer, intervenir s'il y a besoin auprès des services compétents. Nous veillons aussi à être très présents en centre-ville auprès des commerçants, sur le marché.

Vous insistez sur votre mission de proximité.

La répression est certes indispensable. Mais en ce qui concerne la petite délinquance, elle est complémentaire de nos missions de prévention et d'éducation. Nous sommes très présents dans certains secteurs de la ville qui le nécessitent, au contact des jeunes parfois laissés à eux-mêmes. Nous discutons avec eux, nous sommes là pour comprendre le mal-être qu'ils ressentent et qui les engage parfois à passer à l'acte. Je peux dire que nous avons réussi à établir un vrai climat de confiance. C'est là le fruit d'un travail de long terme, que nous avons pu entreprendre depuis que notre effectif a augmenté.
Tout ce travail est effectué en grande collaboration et avec le soutien permanent de la gendarmerie locale, avec laquelle nous réalisons aussi des actions communes de contrôle et de surveillance.

Vous avez des moyens pour cela.

Nous sommes équipés pour aller sur tous les terrains. Nous disposons de trois véhicules motorisés – une Ford Fusion, une Peugeot 308 et une Citroën C3 – mais aussi de trois VTT, ce qui nous permet de patrouiller partout, notamment dans le parc du château. Depuis 2015, à la demande de Monsieur le Maire, nous sommes armés de pistolets automatiques 9 mm « Glock 17 », pour lesquels nous suivons des formations régulières. Nous sommes également équipés chacun d'un bâton de défense télescopique, d'une bombe lacrymogène et d'un gilet pare-balles. Cela nous permet d'exercer des missions nocturnes en toute sécurité. De plus, nous ne sommes pas à l'abri de l'action d'un déséquilibré, et nous veillons à protéger les lieux sensibles, comme les écoles, le collège, l'hôpital… En toutes circonstances nous sommes au service de la population.

Vous assurez la sécurité aux abords des écoles.

Oui, notre présence aux sorties d'école permet de remplir plusieurs missions : la sécurité immédiate, bien sûr, mais aussi l'éducation des enfants à la sécurité routière, et la prévention. Cela nous permet aussi de connaître les jeunes dès l'école primaire, et d'instaurer très tôt le respect. Nous avons également des échanges constructifs avec les parents d'élèves, nous nous préoccupons beaucoup d'éducation. Nous intervenons également dans les établissements scolaires dans le cadre de la prévention routière.

« En toutes circonstances nous sommes au service de la population. »

VEILLE SOCIALE, PLAN CANICULE : LA MUNICIPALITÉ ATTENTIVE À SES ADMINISTRÉS

Avec toute la municipalité de Sully-sur-Loire, le Maire, Jean-Luc Riglet, a à cœur d'être au plus proche de ses administrés, d'être à leur écoute et de lutter contre leur éventuel isolement.

Veille sociale

Il y a environ un an, a été créé un nouveau service destiné aux personnes seules, intitulé « Veille Sociale ». Il s'agit, pour les membres du Conseil d'Administration de votre CCAS, de rendre visite à ceux qui le souhaitent, pour un moment d'échange, de partage et de convivialité : discussion, jeux de société, lecture…
En raison des contraintes sanitaires les visites ont été suspendues et sont remplacées par des entretiens téléphoniques.

Dans ce but, et pour bien répondre à vos besoins, un formulaire « Veille sociale » est à compléter en mairie. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, veuillez contacter le service au 02 38 36 87 16.

Plan canicule

Par ailleurs, il vous est conseillé de vous inscrire sur le « registre canicule » afin que les services municipaux puissent vous contacter lors de fortes chaleurs, auprès de la mairie ou au Centre Communal d'Action Sociale.

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES D'ORDURES !

Ce fléau est malheureusement national, mais ce n'est pas une fatalité.

Ce que nous faisons pour endiguer ce problème

Au niveau de la **municipalité** : la police municipale enquête et verbalise, grâce aux caméras, ou en trouvant des indices dans les sacs déposés. Depuis 2020, elle a procédé à 42 verbalisations à 135 euros plus 68 euros de frais de ramassage. D'autre part, une tournée de ramassage de 20 m^3 est effectuée chaque jour, soit par les services techniques, soit par notre prestataire ADS 45, pour un coût annuel de 100 000 euros.
Le **SICTOM** communique régulièrement aux communes l'identité des personnes suspectes, qui ne déposent pas, ou anormalement, des ordures ménagères ; il écrit également aux intéressés eux-mêmes. Il informe régulièrement sur le tri des déchets, met en place des bacs supplémentaires si besoin et répare les colonnes enterrées.

Ce que nous pouvons faire

La **municipalité** intensifiera les contrôles via le nouveau réseau de caméra sur les Points d'Apports Volontaires, et verbalisera plus fréquemment, le coût pour le contrevenant pouvant atteindre 250 euros.
Le **SICTOM** intensifiera ses actions de communication, élargira l'usage des composteurs, étudiera la mise en place des poubelles jaunes individuelles, fera évoluer le système actuel des colonnes enterrées mal adapté aux grands ensembles.

Et vous, les Sullylois ! Nous attendons beaucoup de vous, sans qui rien ne sera efficace.
Aidez-nous à trouver les auteurs de ces incivilités qui profitent de nous tous pour se décharger de leurs responsabilités. Pour cela, vous pouvez nous envoyer courriers et photos, sur mairie.propreté@sully45.com ; vous pouvez expliquer à chacun que la propreté est l'affaire de tous, un acte responsable et citoyen. Vous pouvez intervenir auprès des enfants que leurs parents envoient jeter des sacs d'ordures de 50 l ou plus, alors qu'ils ne tiennent pas les colonnes enterrées.

C'est tous ensemble que nous pourrons résoudre ce fléau et faire de Sully-sur-Loire une ville propre, digne de ses habitants et de ses 3 fleurs.

PROPRETÉ

LA SECTION « PÉTANQUE » DU CSMS EN CONSTANTE PROGRESSION

La section « pétanque » du Club Sportif Municipal Sullylois a pour objet le développement et la pratique de la pétanque sportive et du jeu provençal. Depuis 2000, ce club s'enorgueillit de très bons résultats, avec plusieurs titres de Champions et de Vice-Champions de France. Il a enregistré une progression constante en gravissant toutes les marches pour finir classé « Club Elite National » depuis 2011 – catégorie qui comporte 16 clubs.
Les structures du club se composent d'un boulodrome couvert comportant six terrains, et d'un club house. En extérieur se trouve un cadre honneur de huit terrains de 15 x 4 m, et un foirail accueille l'organisation de concours et championnats. Les installations sont ouvertes pour les entraînements du lundi au vendredi de 15 h à 19 h.
Le Président Serge Poupart et tous les membres du club vous attendent pour une petite partie de doublette ou de triplette !
À Sully, nous ne sommes pas en Provence, mais nos oiseaux remplacent bien les cigales…

SPORT

SULLY PLAGE EST DE RETOUR !

Après une saison blanche marquée par la crise sanitaire, la ville de Sully-sur-Loire organise la 7e édition de Sully-Plage du 10 juillet au 8 août 2021. Pour s'adapter aux consignes sanitaires, Sully Plage aura lieu dans le Parc du Château et sera ouvert tous les jours de 10 h à 19 h (jusqu'à 23 h les vendredis soir).
Vous pourrez ainsi profiter des multiples animations ludiques, sportives ou culturelles gratuites (hors manège). Tout a été conçu pour le divertissement : structures gonflables pour les plus jeunes, activités sportives et récréatives, spectacles ou tout simplement farniente.
Ainsi, ceux qui n'ont pas l'opportunité de partir en vacances peuvent bénéficier d'une belle gamme de loisirs à deux pas de chez eux.
La municipalité a pensé, en priorité, au bien-être de chacun, et vous offre quatre semaines de détente comme si vous étiez au bord de la mer. Vous ne serez pas déçus, car, cette année encore, il y en aura pour tous les goûts, quel que soit votre âge.

« Les Terrasses de l'été »

Conjointement aux animations dans le Parc du Château, deux temps forts appelés « Les Terrasses de l'été » auront lieu dans le centre-ville les 17 juillet et 14 août 2021. Le principe ? De la musique partout dans les rues du centre-ville, animées par des concerts sur les terrasses des bars et restaurants.
Pour garantir la sécurité de tous, la municipalité a pris toutes les dispositions sanitaires nécessaires.

DES « DRAGON BOATS » SUR LA LOIRE

le Loiret au fil de l'eau
LOIRE & CANAUX

Inédit en région Centre-Val de Loire, le projet de présentation de « dragon boats » porté par le club Sully Canoë Kayak et son président Florent Ducloy, a été retenu par le Département dans le cadre du circuit « Le Loiret au fil de l'eau ».
Ainsi, le samedi 17 juillet, alors que Sully Plage battra son plein, ce sera également fête sur La Loire. En début d'après-midi, les équipages de dragon boats s'affronteront à la course. Puis des balades sur l'eau seront proposées sur les différents bateaux du club : stand up paddles, canoës de randonnées, pirogues : une autre façon de découvrir la ville de Sully sur Loire vue de la Loire, ainsi que les ponts, les anciens ports et l'ancienne sablière de Saint Père sur Loire, la grande île… À la tombée de la nuit devrait avoir lieu une descente aux flambeaux.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous (sauf le manège et la pêche à la ligne).

Activités et animations

- Jeux gonflables, karting à pédales, ping-pong, baby-foot et rosalies à disposition tous les jours aux horaires d'ouverture.
- Jeux géants en bois les 17 et 24 juillet.
- Jeux de société les 31 juillet et 7 août.
- Manège et pêche à la ligne.

Cours et initiations

- Sophrologie : les mardis de 10 h à 12 h et les jeudis de 17 h 30 à 19 h 30.
- Zumba : les mercredis de 10 h 30 à 12 h et les samedis de 10 h à 12 h.
- Renforcement musculaire : les lundis de 18 h à 19 h.
- Danse country : les mardis de 17 h 30 à 19 h 30, les jeudis et dimanches de 10 h à 12 h

Concerts et spectacles

- Lys (pop-rock) : le 10 juillet à 21 h.
- Cri-o-Lane « Eh Alors ! » (spectacle cirque) : le 15 juillet à 18 h.
- Gaviny (pop-folk) : le 16 juillet à 21 h.
- Cri-o-Lane « Demoussis circus » (spectacle de cirque) : le 22 juillet à 18 h.
- La Chimba (musique cubaine) : le 23 juillet à 21 h.
- Cri-o-Lane « CAS » (spectacle de cirque) : le 29 juillet à 18 h.
- Stabar (reggae) : le 30 juillet à 21 h.
- Cri-o-Lane « Sol Haut à deux » (spectacle de cirque) : le 5 août à 18 h.
- Alizarina quartet (live world classique électro) : le 6 août à 21 h.

Lys, le 10 juillet à 21 h.

Stabar, le 30 juillet à 21 h.

LES HEURES HISTORIQUES AURONT LIEU EN AOÛT

En cette année pas comme les autres, les Heures Historiques auront lieu les 21 et 22 août. Plus de 1 000 participants en costumes vous feront revivre l'histoire depuis l'Antiquité aux années soixante. Vous déambulerez parmi les différents campements où les reconstituteurs, ces férus d'histoire, vous feront partager leur passion.

Nouveautés 2021, les tableaux

C'est l'année des commémorations avec « D'un Empire à l'autre », de Napoléon I^er^ à la guerre de 1870, « L'attaque de Pearl Harbor », quand les forces aéronavales japonaises ont pris d'assaut la base navale américaine, et « La bataille de Crèvecœur » qui s'est déroulée pendant la guerre de Corée, avec l'engagement du bataillon français de l'ONU.

Nouveautés 2021, les groupes

Vous ferez la connaissance de nouveaux groupes avec « Les Canaris de Namur », à l'uniforme jaune (Révolution Belge 1789-1790) ; le groupe « Easter Rising 1916 » (Révolution Irlandaise 1910-1921), « Liberty 1776 » (Guerre d'Indépendance américaine 1776-1783 ; et « Les Étriers de l'Histoire » (cavalerie militaire de 1870 à 1940).

Et toujours…

Bien sûr, les fidèles reconstituteurs seront présents, depuis l'Antiquité (Grecs, Romains, Vikings), le Moyen-Âge, le XVI^e^ siècle avec une évocation de la mort de Magellan en 1521 et de son premier tour du monde, le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle, l'Amérique, ses colons et ses Indiens, les deux Guerres mondiales, les conflits modernes (Indochine, Corée, Algérie), et l'engagement américain au Vietnam.

LE PROGRAMME

Samedi 21 août

10 h 30 : Ouverture des Heures Historiques et défilé en ville en costumes.

11 h 30 : Inauguration officielle.

13 h : La Sange : démonstration lance-incendie Second Empire.

13 h 30 : « Sentence du Bourreau ».

14 h : Arène : « D'un Empire à l'Autre » aux temps des grands Empires.

15 h : Parquet « Danse avec l'Histoire » : médiéval, swing.

15 h 30 : « Sentence du Bourreau ».

16 h : Arène « Faites Parler la Poudre » démonstrations de tirs d'armes, canons.

18 h 30 : « Sentence du Bourreau ».

19 h : Grand Défilé Historique sonorisé en costumes « de l'Antiquité aux Années soixante ».

21 h : Animation musicale « Cornemuses ».

22 h : Spectacle pyrotechnique et feu d'artifice.

Dimanche 22 août

10 h : Arène : Joutes inter-époques.

11 h : Messe en plein air dans le parc du château.

12 h 30 : « Sentence du Bourreau ».

13 h : La Sange : démonstration lance-incendie Second Empire.

14 h : Arène : « D'un Empire à l'Autre » aux temps des grands Empires.

14 h 30 : « Sentence du Bourreau ».

15 h : Parquet « Danse avec l'Histoire » : médiéval, swing.

16 h : Arène « Faites Parler la poudre » démonstrations de tirs d'armes, canons.

16 h 45 : « Sentence du Bourreau ».

17 h : Défilé Historique final en costumes « Salut au Public ».

Heures Historiques de Sully

Samedi 21 août (de 9 h à 23 h) & dimanche 22 août (de 9 h à 19 h).
Parc du Château de Sully-sur-Loire
Entrée gratuite – Contact : contact@comitedesfetesdesully.com

LA FÊTE DE LA SANGE

POUR LES AMOUREUX DE LA CHASSE DE LA PÊCHE ET DE LA NATURE

La Fête de la Sange est prévue cette année les 10, 11 et 12 septembre. Rendez-vous incontournable du Sullias, cette manifestation accueille 25 000 visiteurs.

La Sange c'est avant tout une terre de rencontre, de partage et d'échanges entre passionnés de chasse, de pêche et de nature. Cette année, elle s'annonce riche en couleurs, avec le Festival international de Trompes. La cynophilie sera également à l'honneur avec le National d'élevage du chien d'ordre ainsi que le National du Fox-Terrier.

Le monde de la chasse sera largement représenté. On y parlera même venaison, cuisine et chasse à l'arc. À une semaine de l'ouverture générale, ce sera le moment de prendre contact avec les différents professionnels du secteur.

Deux concours de pêche sont organisés, le samedi pour les enfants, le dimanche pour les adultes. En continu, la présentation des poissons, dans le bassin, permettra de découvrir le fameux silure ou encore les carpes qui peuplent la Sange.

Et pourquoi pas venir faire ses emplettes ? 150 exposants commerçants seront ravis de vous faire découvrir leurs produits. Une centaine d'associations vous présenteront leurs activités, et vous prendrez plaisir à flâner sous l'allée des tilleuls le dimanche lors du vide grenier. Vous pourrez également vous restaurer et vous désaltérer tout au long du week-end ; cette année la Bourgogne est à l'honneur !

Et si le cœur vous en dit, le temps d'un week-end, de découvrir l'envers du décor, de vivre la Sange de l'intérieur, rejoignez l'équipe des bénévoles du comité de la Sange en envoyant un e-mail au secrétariat de la Sange : secretariat-sange@orange.fr

Fête de la Sange,
vendredi 10, samedi 11
et dimanche 12 septembre,
nocturne le samedi,
parc du Château de Sully-sur-Loire,
entrée 6 €, gratuit pour les moins
de 12 ans, et le vendredi pour tous.

C'EST L'ÉTÉ, EMPRUNTEZ UN CHEMIN DE RANDONNÉE

Zoom sur le circuit PR « À la rencontre des oiseaux migrateurs » situé en zone Natura 2000 (6,5 km, 1 h 50). Au fond du parc du Château, franchissez la passerelle et la Sange, tournez immédiatement à droite en longeant l'arrière de la piscine, poursuivez jusqu'à la cité Jeudy (le Sullias) : le panneau Natura 2000 vous invite à découvrir les étangs. Longez par la droite, prenez à gauche entre les deux étangs puis poursuivez à droite pour rejoindre le « grand Briou ». Sur la route, tournez à gauche jusqu'à la levée puis à gauche pour rejoindre le parc du Château.

Des oiseaux migrateurs nichent au bord de l'étang.

Pour finir, un rappel des consignes : respectez la tranquillité des lieux, tenez votre chien en laisse, ne laissez pas de déchets, respectez la faune et la flore, restez sur le sentier.

Bonne promenade !

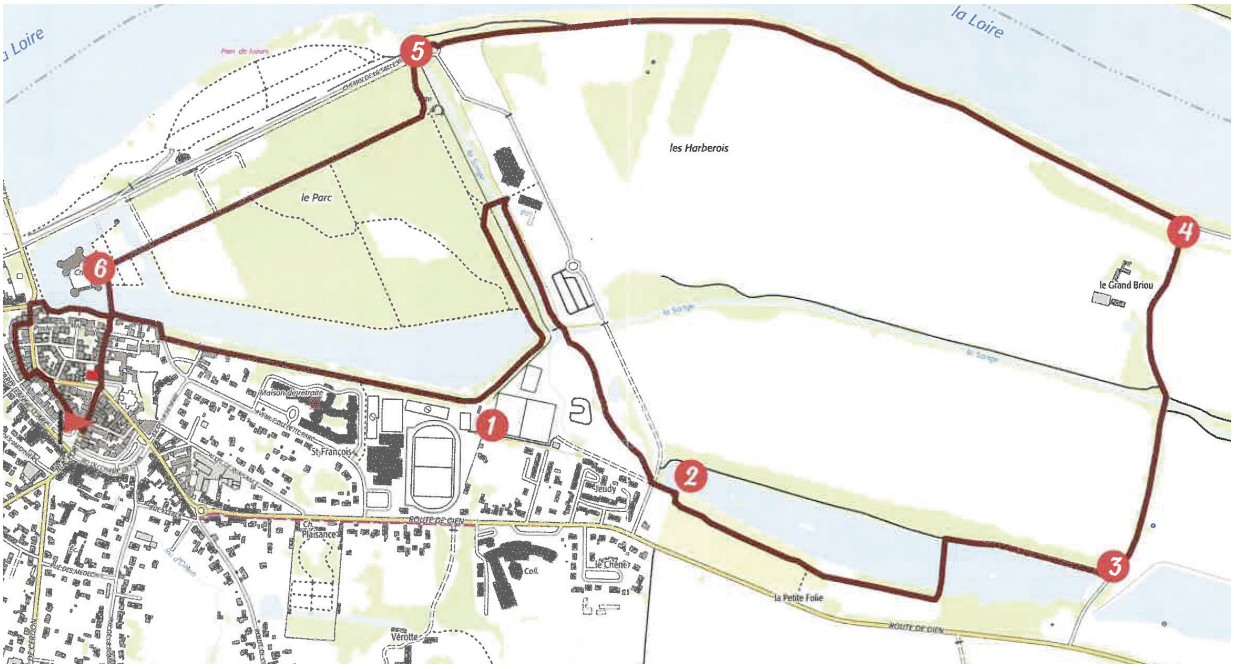

PLAN « EAUX », DONNEZ VOTRE AVIS !

Le bon état de nos eaux, nos rivières et nappes souterraines est une ambition majeure pour les années à venir. Du 1er mars au 1er septembre, le comité de bassin Loire-Bretagne recueille les observations et avis de tous, habitants du bassins, associations, entreprises, collectivités, sur le projet de schéma directeur d'aménagement des eaux du bassin Loire-Bretagne SDAGE.
La consultation est en ligne sur
sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT

L'arrêté préfectoral du 9 juin 2017 interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts et, plus généralement, les feux de plein air, dans le département du Loiret. Cette mesure constitue une priorité en termes d'environnement et de santé publique. En effet, les feux rejettent des substances toxiques dans l'atmosphère et risquent de provoquer des incendies. Les déchets verts doivent être éliminés en déchèterie.
La dechèterie de Sully-sur-Loire, chemin de Pisseloup, est ouverte les mardi, mercredi, vendredi, et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h ; le jeudi de 13 h à 17 h. Tél. 02 38 59 50 25.

HALTE AUX NUISANCES DES PIGEONS !

Les pigeons provoquent des nuisances et représentent un danger pour la santé et pour les bâtiments. Chacun doit se mobiliser pour maîtriser sa présence en ville.
Ne les invitez pas chez vous ! Dissuadez-les de s'installer chez vous !
Ce que vous devez faire pour protéger votre habitat : mettez en place des grillages ou des filets pour boucher les accès à vos combles, greniers, logements vacants, balcons… Ils empêcheront les pigeons de trouver un abri pour nicher ou se reposer. Et surtout, ne les nourrissez pas !

UN PROJET DE RESSOURCERIE

Une ressourcerie, un café associatif, un lieu de sensibilisation, des événements culturels… **Sully Récup-Recycle**, c'est le projet ambitieux d'une association portée par des passionnés du réemploi, soutenue par la Ville de Sully-sur-Loire, la Communauté de communes du Val de Sully, le département du Loiret et la Région Centre Val de Loire. Ce lieu ouvert à tous sera dédié au réemploi, à l'économie circulaire et à l'écologie. L'ancienne halle de fret, route d'Isdes, devrait accueillir ce projet.
Plus d'infos sur le site internet : www.sullyrecuprecycle.fr

AUDREY ET HUGO PRENNENT LA RELÈVE DE LA CHARCUTERIE LABBE

Depuis le mois de mars, les Sullylois ont fait la connaissance d'Audrey et Hugo, les repreneurs de la charcuterie Labbe. Hugo a appris le savoir-faire de l'artisanat durant ses études au CFA et au CEPROC, et auprès de ses différents patrons dans le Loiret. Charcutier-traiteur depuis déjà 13 ans, il a également travaillé quelques années comme cuisinier dans un restaurant. Audrey, quant à elle, est fille et petite-fille de charcutier, et elle a à cœur de transmettre la tradition familiale. Les employés de M. Labbe, Karen et David, restent présents à leurs côtés.

Fabrication artisanale

« Nous proposons des produits de fabrication artisanale et prônons le fait maison. Vous trouverez en boutique de la charcuterie, de la viande crue – essentiellement du porc et de la volaille Label Rouge – ainsi qu'un éventail de plats cuisinés renouvelé chaque semaine, des pâtisseries salées, et un peu d'épicerie fine. Sur commande, nous réalisons vos plats pour vos réceptions.
Notre souhait le plus cher est de faire perdurer ce que M. Labbe, et ses parents avant lui, avaient créé ; de conserver les traditions charcutières tout en suggérant une vaste gamme de choix afin d'animer les papilles !
Nous avons reçu un accueil très chaleureux à Sully-sur-Loire et nous vous en remercions. C'est un plaisir de vous servir. »

Audrey & Hugo,
« **Le panier charcutier** »,
24 boulevard Jeanne d'Arc,
45600 Sully-sur-Loire,
Tél. 02 38 36 22 49.

« WHY NOT CRÉATIONS », DES BIJOUX UNIQUES

Installée depuis la mi-mai au cœur de Sully-sur-Loire, cette jolie boutique regorge de créations aussi ravissantes qu'originales. De quoi séduire les fans de bijoux !
Christine, créatrice depuis 28 ans, et Brigitte vous accueillent avec convivialité pour vous présenter des bijoux uniques, en résine cristalline, céramique, cuir, cristal… Brigitte saura vous conseiller pour accessoiriser à vos tenues.
Christine Lens sélectionne également des créations d'artisans, des parures originales de créateurs : boucles d'oreilles, bagues, bracelets et broches très tendance. Une adresse à découvrir absolument !

« **Why not créations** »,
32 rue du Grand Sully, 45600 Sully-sur-Loire,
Tél. 06 13 59 61 49.

FAITES-VOUS VACCINER À SULLY-SUR-LOIRE

Dès le mois de janvier, Jean-Luc Riglet et Gérard Boudier ont exprimé leur volonté d'installer à Sully sur Loire un centre de vaccination pour le territoire de la communauté de communes.
C'est Patrick Hélaine, deuxième adjoint au maire, qui a eu en charge ce dossier et est devenu, de ce fait, le coordinateur du centre. Après de multiples démarches auprès de la préfecture et l'ARS, un premier centre muni de deux boxes de vaccination a pu voir le jour dès le 15 février à la salle Françoise Kuypers, avec 150 doses de vaccins par semaine.
Il a fallu, en quelques jours, rassembler des agents d'accueil, bénévoles ou employés municipaux mis à disposition par les mairies, et aménager la salle avec des ordinateurs et tout le matériel nécessaire. La protection civile a été missionnée pour assurer la gestion du centre : dotation des vaccins, mise à disposition du matériel médical, surveillance des personnes vaccinées, tandis que la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) prenait en charge les tâches administratives et le planning des soignants.
Les rendez-vous étaient à prendre par Internet sur Doctolib, mais la municipalité a pris la décision de donner des rendez-vous en présentiel ou par téléphone, afin que les Sullylois puissent accéder le plus facilement possible à la vaccination.
Au bout d'un mois, au vu de la bonne organisation du centre, de la disponibilité des vaccinateurs et de l'augmentation de la dotation des doses de vaccins dans le Loiret, l'ARS a souhaité augmenter ses capacités. Le centre a alors été déménagé à l'espace Georges Blareau où ont été installés trois boxes pour vacciner environ 800 personnes par semaine, puis rapidement 1 400. Enfin, le dernier aménagement a eu lieu fin avril avec l'ouverture de huit boxes de vaccinations, ce qui permet de vacciner jusqu'à 4 300 personnes par semaine, nécessitant la mise en place de douze ordinateurs. Quand le site tourne à plein régime il emploie, par matinée et après-midi, quatorze agents d'accueil et de saisie, huit vaccinateurs et trois personnes au moins de la protection civile, sans oublier la standardiste pour la prise des rendez-vous. À la fin juin, environ 22 000 personnes auront été vaccinées à Sully.

En pratique :
- **la vaccination est désormais ouverte à tous à partir de 12 ans,**
- **le vaccin proposé est le Pfizer BioNtech.**

Centre de vaccination, espace Blareau, rendez-vous sur Doctolib ou par téléphone au 02 38 36 11 45.

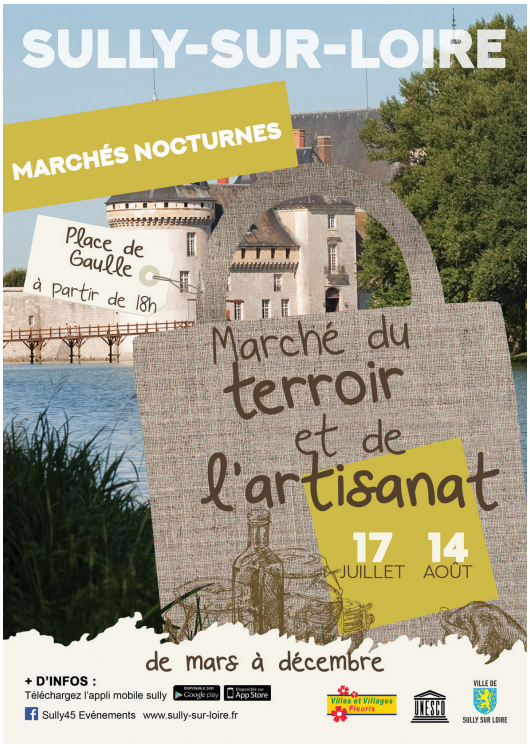

En plus des marchés du terroir et de l'artisanat des 25 juillet et 22 août, deux marchés supplémentaires se dérouleront en nocturne les 17 juillet et 14 août.

HALTE AUX NUISANCES SONORES !

Le règlement municipal de voirie indique que « les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux, tels que ceux provenant d'appareils diffusant de la musique, instruments de musique, appareils ménagers, ainsi que ceux résultant d'activités ou de comportement non adaptés à ces locaux. » D'autre part, des horaires stricts sont à respecter pour les activités bruyantes.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, telles les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, sont autorisés du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ; le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, et le dimanche de 10 h à 12 h.

Quant aux professionnels qui interviennent en propriété privée ou sur le domaine public, ils ont l'autorisation d'exercer des activités bruyantes du lundi au samedi de 7 h à 20 h, sauf cas d'urgence ou dérogation exceptionnelle.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez bientôt en vacances ? Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération tranquillité vacances (OTV) vous est proposé. Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire disponible en ligne sur le site de l'État : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634
Imprimez-le et déposez-le à la Police Municipale ou à la brigade de gendarmerie au moins deux jours avant votre départ. Des patrouilles de surveillance et de dissuasion de la Police Municipale ou de la Gendarmerie seront effectuées gratuitement, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end. En cas d'anomalie, une personne de confiance que vous aurez désignée, ou vous-même, serez prévenus.

PROTÉGEZ VOS ANIMAUX DOMESTIQUES, FAITES-LES STÉRILISER ET IDENTIFIER

Les animaux domestiques prennent de plus en plus de place dans notre existence. Nous en sommes responsables pour leur offrir une vie saine et aimante. Vous avez un chat ou un chien ?

Pensez stérilisation

La démarche pourra s'effectuer dès le 4e mois pour un chat et dès le 6e mois pour un chien auprès de votre vétérinaire, sous anesthésie. Elle protégera votre animal de certaines maladies comme le cancer de la prostate ou de la chaîne mammaire, l'infection de l'utérus, le sida du chat etc. Elle évitera aussi les fugues, les bagarres et les blessures qui s'ensuivent, et surtout… les grossesses non désirées. Savez-vous qu'à raison de trois femelles par portée et de trois portées par an, une chatte peut avoir une descendance de plus de 13 000 chats en quatre ans ? Peu efficace, la pilule est pour sa part à bannir.

Pensez identification

Par tatouage ou par puce électronique l'identification est obligatoire pour les chiens et les chats. Seul le vétérinaire est habilité à la pratiquer. Cette traçabilité sauvera votre animal en cas de perte ou de vol : non identifié il est considéré comme errant, et risque l'euthanasie. L'identification évite également le trafic d'animaux.
Si vous trouvez un animal, il est urgent de le porter chez un vétérinaire qui constatera l'identification : cet acte est gratuit.
Toute identification est signalée à l'I-CAD – organisme national : pensez à lui signaler votre changement d'adresse.

Stériliser et identifier sont des actes indispensables pour vivre harmonieusement votre vie aux côtés de votre animal de compagnie, en **appartement**, en **maison**, avec ou sans sortie.

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS : C'EST ENGAGÉ !

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Axe majeur de notre programme pour lequel vous nous avez fait confiance aux dernières élections municipales, la lutte contre la désertification médicale est bien engagée ! Nous avions promis d'étoffer l'offre de santé sur notre territoire. C'est désormais chose faite avec l'installation d'un centre d'ophtalmologie novateur et ultramoderne. Et ce n'est qu'un début…

Depuis plusieurs mois, toute notre équipe est mobilisée pour concrétiser ce projet d'envergure, si important pour nos habitants. Nous sommes donc aujourd'hui très fiers d'avoir réussi à attirer quatre spécialistes des yeux et de vous proposer un centre de santé proche et accessible à tous. Ce pôle baptisé « Sully Vision », est situé 2 route de Petit Pont, dans les anciens bâtiments de l'entreprise Kulker, que la commune a acquis pour un montant de 225 000 €. Alors l'opposition dira que c'est trop cher… mais l'accès aux soins et la santé de chacun n'ont pas de prix ! Nous souhaitons également faire savoir que le service des domaines a évalué le bâtiment à 180 000 € pour 300 m² soit 600 €/m². Cependant, la surface réelle du bien est de 400 m², soit un coût de 562 €/m². Ce qui revient à constater que le coût d'achat du bâtiment se situe bien dans les normes si l'on ramène au mètre carré…

Très engagés dans l'attractivité de notre ville, avec toujours la volonté de faire reculer le désert médical, nous poursuivrons nos efforts pour concrétiser d'autres projets d'implantation, comme celui d'un centre dentaire prévu pour le début de l'année 2022.

Après ces derniers temps difficiles, nous vous souhaitons de profiter de ces moments de liberté retrouvée. Un bel été et prenez bien soin de vous !

GROUPE « SULLY, NOTRE PARTI », OPPOSITION MUNICIPALE

Dans le Sully Mag n° 25, nous souhaitions plus d'informations de la part de la majorité concernant l'avenir de Sully-sur-Loire. Ce vœu n'aura malheureusement pas été exaucé. En effet, de nombreux dossiers ne sont examinés qu'en groupe restreint alors qu'ils devraient l'être au moins en commissions qui, force est de constater, ne se réunissent pas ou peu selon nous. C'est une fois qu'ils sont, soi-disant, ficelés que des dossiers nous sont présentés :

Oui à l'installation de spécialistes (ophtalmologistes, orthoptiste) sur notre commune, mais pas à n'importe quel prix : un nouveau bâtiment acheté par la commune à un coût bien supérieur à celui indiqué par le service des domaines (alors que la ville possède déjà de nombreux bâtiments à entretenir), des travaux importants réalisés en urgence par les services techniques pour ouvrir au plus vite, une convention dont le conseil n'aura pas eu connaissance avant sa signature… Cet investissement retardera des travaux de voirie initialement prévus en 2021 !

Oui au projet « petites villes de demain » initié par l'État mais là encore, alors que notre groupe avait demandé de se mettre au travail bien avant la signature de la convention, nous apprenons que des fiches projets ont été déposées en urgence auprès du PETR. Qu'a-t-il été inscrit sur ces documents ?

Oui au développement économique de notre ville indispensable à l'accroissement de la population, mais il n'a pas été prévu d'étendre notre zone d'activités malgré une opportunité !

Oui à la reconstruction de l'école du Hameau, mais où en sont les plans et le financement ?

Oui aux aides aux associations sportives, mais quelle opacité dans le dossier CSMS depuis plusieurs mois !

Bel été à tous au sein de notre territoire et ailleurs !

UN ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR LA VILLE DE SULLY-SUR-LOIRE.

SAISON 2021

SULLY PLAGE

CONCERTS
ANIMATIONS
JEUX GONFLABLES

DU 10 JUILLET AU 8 AOÛT

Sully-sur-Loire

PARC DU CHÂTEAU

+ D'INFOS :

Téléchargez l'appli mobile sully

DISPONIBLE SUR Google play

Disponible sur App Store

Sully45 Evénements www.sully-sur-loire.fr

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

UNESCO

VILLE DE SULLY SUR LOIRE